

de 300 MW est 1979. On envisage également des aménagements hydrauliques à Wintego sur la rivière Churchill et à Nipawin sur la rivière Saskatchewan.

En 1974, environ 57.5% de l'énergie électrique a été produite par des centrales thermiques et le reste par des centrales hydrauliques.

Alberta. La production d'énergie électrique en Alberta est assurée par deux grandes sociétés par actions et trois services municipaux. En outre, un certain nombre de réseaux municipaux s'occupent de la distribution locale d'énergie achetée aux services privés. Les sociétés connues autrefois sous le nom de Canadian Utilities, Limited et Northland Utilities Limited ont été fusionnées en 1972 pour former une seule société, l'Alberta Power Limited.

L'Alberta Energy Resources Conservation Board régleme la construction et l'exploitation des services d'électricité aux termes de l'Hydro and Electric Energy Act de l'Alberta, tandis que la Public Utilities Board régleme les tarifs.

La puissance de production n'a pas augmenté en 1974, mais plusieurs projets étaient en voie de réalisation. La Calgary Power prévoyait la mise en service en 1975 d'un groupe de 375 MW à la centrale thermique de Sundance alimentée au charbon, au lac Wabamun à l'ouest d'Edmonton; un autre groupe de 375 MW sera achevé en 1976. On a approuvé l'installation d'un troisième groupe de 375 MW devant entrer en service en 1978, ce qui portera la puissance totale de la centrale à 1,725 MW. Les dangers pour l'environnement sont réduits au minimum grâce à l'aménagement d'un bassin de refroidissement de 1,200 acres à Sundance et à l'installation de précipitateurs électrostatiques sur tous les groupes de la centrale. L'emploi de précipitateurs sur les deux groupes en service de 300 MW a supprimé 99.5% des cendres d'échappement. Ces appareils sont également installés à la vieille centrale de Wabamun et devaient être mis en service au milieu de 1975. Les dépenses pour tous les appareils de protection de l'environnement dans les deux centrales dépasseront probablement \$80 millions.

L'Edmonton Power poursuit l'expansion de sa centrale thermique de Clover Bar alimentée au gaz; elle ajoutera un groupe de 165 MW en 1976 et un autre en 1978, doublant ainsi la puissance totale de la centrale pour la porter à 660 MW. Des études se poursuivent sur les conséquences écologiques de l'évacuation d'eau chaude dans les eaux de la rivière Saskatchewan Nord, qui servent de refroidisseur, ainsi que sur la réduction des oxydes d'azote dans l'échappement des cheminées.

L'Alberta Power prévoyait mettre en service en 1975 un deuxième groupe de 150 MW à sa centrale thermique de Battle River alimentée au charbon. La centrale diesel de 5 MW à Jasper a été complètement rasée par un incendie au début de 1974. Des groupes diesel de remplacement ont été installés temporairement et une nouvelle centrale d'une puissance totale de 8.4 MW est entrée en service en 1975. La construction d'une centrale de grande puissance alimentée au charbon près de Dodds, à 40 milles au sud-est d'Edmonton, est actuellement à l'étude; cette centrale entrerait en service au début des années 80.

L'expansion du réseau de transport de l'énergie en Alberta comprend des adjonctions aux lignes de 240 kV et 138 kV par la Calgary Power et le renforcement de l'interconnexion à 240 kV entre l'Edmonton Power et la Calgary Power aux postes auxiliaires de Lambton, Rosedale et Jasper. L'Alberta Power a ajouté 35 milles de lignes 144/240 kV au cours de l'année.

Colombie-Britannique. En ce qui concerne la puissance hydraulique installée, la province ne cède le pas qu'à l'Ontario et au Québec. La Colombie-Britannique est pourvue de nombreux cours d'eau de montagne qui se prêtent fort bien à l'aménagement d'installations hydroélectriques. Le Columbia, le Fraser, les rivières de la Paix et Stikine possèdent un remarquable potentiel énergétique. A une époque antérieure, les centrales hydrauliques aménagées sur les petits cours d'eau du sud de la province fournissaient à elles seules l'électricité nécessaire, mais, en 1968, les énormes ressources hydrauliques de la rivière de la Paix ont commencé à fournir un supplément d'énergie. Dans le cadre des projets du Traité du fleuve Columbia, l'aménagement hydraulique de la partie canadienne au moyen d'installations pour l'emmagasinage et la régularisation est actuellement en cours à Mica (sur le Columbia) et au canal Kootenay sur la rivière Kootenay.

La British Columbia Hydro and Power Authority, société provinciale de la Couronne, est la plus importante entreprise productrice et distributrice d'énergie électrique de la Colombie-Britannique. Elle exploite un vaste réseau de services d'utilité publique comprenant notamment des services de transport et la distribution du gaz. L'énergie électrique est produite, transportée et distribuée dans des régions de la province où vit plus de 90% de la